

Guide d'aide à l'action

Promotion de la santé en milieu rural :
favoriser la participation des jeunes



Des jeunes des lycées agricoles de Caulnes et de Saint-Brieuc ont présenté les résultats de leur enquête sur «la participation des jeunes aux actions de promotion de la santé» lors d'un séminaire qui s'est déroulé à Caulnes le 04 décembre 2013. Ce temps de travail a rassemblé 56 personnes, dont 29 jeunes de 1ère et de Terminale, et 27 adultes (équipes éducatives de lycées, professionnels de structures de promotion de la santé, représentants d'institutions). Des photographies et des témoignages recueillis à cette occasion illustrent ce guide d'aide à l'action.

Sommaire

Introduction : pourquoi ce guide ? A qui s'adresse-t-il ? p.4

1. Promotion de la santé des jeunes, de quoi parlons-nous ? p.6

2. Qu'attendent les jeunes des actions de promotion de la santé ? p.8

3. Quel est l'intérêt de favoriser la participation des jeunes aux actions ? p.9

4. Comment intervenir ? p.10

- a. Clarifier sa posture d'adulte éducateur
- b. Elaborer le projet par étapes

5. Les partenaires pour vous accompagner p.15

6. Quelques ressources utiles p.17

Remerciements p.18



*La santé finalement, c'est nous,
c'est notre remise en question*

*Apprendre les uns
des autres*

*On voudrait pouvoir exprimer
notre ressenti et nos émotions*

*Prendre
sa place*

*Pour renforcer la participation, nous souhaitons
animer nous-mêmes des forums de discussions sur
des sujets qui nous concernent*

*C'est à nous adultes de leur donner les moyens et les conditions
d'accéder à une parole authentique et profonde*

Introduction

Pourquoi ce guide ?

« L'espace rural est caractérisé par la nécessité de mobilité pour se rendre d'un lieu à l'autre. L'accès aux structures de soins ou d'écoute est compliqué.

Une deuxième spécificité de l'espace rural tient à l'isolement géographique : les jeunes peuvent être éloignés les uns des autres, sans moyens de locomotion, et sans lieu spécifique pour se retrouver ensemble et mener des actions collectives. Un jeune qui se sent bien sur son territoire (y habiter, y travailler, être en lien avec d'autres), est un futur acteur qui gardera l'envie de le faire vivre, et de le dynamiser ».¹

La santé des jeunes intéresse les adultes, en particulier ceux qui ont une mission éducative : ils ont le souci de les protéger, de les préserver des risques inhérents à l'expérimentation, et de les garder en bonne santé pour qu'ils puissent se construire une vie harmonieuse et épanouie. C'est pourquoi des actions de promotion de la santé des jeunes sont mises en œuvre. Cependant, ces actions se heurtent parfois à des difficultés à mobiliser les jeunes.

Dans le cadre de la dynamisation des territoires ruraux bretons, soutenue par l'Union Européenne, le Réseau Rural Régional Bretagne² a engagé une réflexion avec plusieurs acteurs de la promotion de la santé et de l'enseignement agricole, sur le thème de la promotion de la santé des jeunes : l'objectif des travaux est de renforcer la participation de ces derniers aux actions.

Dans ce cadre, deux enquêtes destinées à recueillir leurs réflexions et leurs attentes ont été réalisées par des jeunes du Lycée d'enseignement agricole de Caulnes, et de l'Antenne agricole du Lycée Professionnel Jean Moulin de Saint-Brieuc, accompagnés par des structures et des personnes ressources internes et externes. Les résultats de ces enquêtes ont été présentés en séminaire régional le 04 décembre 2013 au Lycée agricole de Caulnes (22).

Il apparaît que la santé est un sujet qui intéresse les jeunes, il est cependant nécessaire de favoriser davantage leur implication dans les actions et de travailler sur leurs représentations de la santé.

Les éléments recueillis au moyen de ces enquêtes, croisés avec des principes éprouvés d'intervention éducative, ont conduit à l'élaboration du présent guide d'aide à l'action pour les opérateurs.

Ce document définit le champ et les enjeux de la promotion de la santé des jeunes, et présente des principes d'intervention favorisant la participation active des jeunes aux actions.

A qui s'adresse-t-il ?

Ce guide est destiné aux élus, aux professionnels et bénévoles souhaitant mener des actions de promotion de la santé des jeunes en milieu rural dans leurs lieux de vie : lieux d'enseignement général et spécialisé, lieux de formation, lieux de loisirs.

Il s'adresse également aux partenaires institutionnels soutenant la promotion de la santé des jeunes : l'Etat (la Santé, l'Education, l'Agriculture), le Conseil Régional de Bretagne, et les collectivités territoriales.

Il concerne également les différents opérateurs associatifs ou mutualistes de la promotion de la santé des jeunes.



¹ Extraits de l'enquête Mrjc « L'engagement associatif des jeunes » - Revue Projets - Jeunes ruraux, un engagement spécifique - 2008

² Le Réseau Rural Régional Bretagne (3RB), copiloté par le Préfet de Bretagne et le Président du Conseil régional de Bretagne, a pour objectif de créer du lien entre les différents acteurs du monde rural et de leur permettre de travailler ensemble des thématiques d'actualité pour les territoires (services à la population, circuits de proximité agricoles, touristiques ou culturels, énergie, santé...). Ce réseau est mis en place dans le cadre du règlement européen de développement rural.



Je trouve que la santé est un sujet qui intéresse beaucoup les jeunes

Partager

Etre en bonne santé pour pouvoir partager le plus de choses avec les autres

S'impliquer

On demande aux adultes de nous faire confiance, de savoir nous écouter, et de nous laisser une libre expression

En travaillant une activité artistique et en parlant de santé, on leur donne une aisance à parler dans le registre de l'intime ; on atteint des couches de l'intime qu'on n'atteint jamais dans le cadre d'autres ateliers

1. Promotion de la santé des jeunes, de quoi parlons-nous ?

Chacun a des représentations personnelles de ce qu'est la santé ; le présent guide se réfère à la vision positive et globale de la santé définie dans la Charte d'Ottawa en 1986 :

« La santé est une ressource de la vie quotidienne et un concept mettant en valeur les ressources sociales et individuelles ainsi que les capacités physiques. La santé est la mesure dans laquelle un groupe ou un individu peut d'une part, réaliser ses ambitions et satisfaire ses besoins et d'autre part, évoluer avec son milieu ou s'adapter à celui-ci. »

L'état de santé des personnes et des collectivités est conditionné par un ensemble de facteurs appelés « déterminants de la santé », dont une grande partie se situe en dehors du secteur sanitaire :

- Des déterminants personnels (âge, sexe, facteurs héréditaires, religion et culture, modes de vie, aptitudes, niveau d'éducation, caractéristiques familiales),
- Des déterminants sociaux, économiques et relationnels (ressources financières, relations amoureuses, réseaux amicaux, sociaux et professionnels),
- Des déterminants environnementaux (qualité du logement, qualité de l'air, de l'eau et de l'alimentation, accès aux loisirs et aux services de santé, qualité de l'environnement du travail ou de la scolarité, disponibilité des services de formation).

La santé d'un jeune peut être améliorée par l'action sur un ou plusieurs de ces déterminants, par exemple:

- En développant ses aptitudes (savoir exprimer son avis dans un groupe, pouvoir développer une pensée critique, savoir dire non, se connaître et se faire accepter comme tel),
- En renforçant son capital social (avoir des amis à qui se confier, avoir accès facilement à une structure d'aide),
- En agissant sur son mode de vie (favoriser une alimentation suffisante et équilibrée, disposer d'un temps de sommeil réparateur, accéder aisément à des structures sportives, culturelles, etc.).

Quelles sont les approches à privilégier au regard des principes d'action en prévention et en promotion de la santé ? Quelle est la mission de l'éducation pour la santé ?

La **prévention** et la **promotion de la santé** poursuivent des finalités différentes, ne s'adressent pas aux mêmes publics, ne développent pas les mêmes contenus éducatifs, ne se réfèrent pas à la même définition de la santé, mais mettent en œuvre des stratégies similaires, dont l'**éducation pour la santé**.

-> La **promotion de la santé** est « le processus qui confère aux populations les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé et d'améliorer celle-ci » (Charte d'Ottawa, 1986).

Privilégiant l'approche par milieu de vie, la Charte d'Ottawa définit cinq axes d'intervention complémentaires :

- Interpeller les politiques pour élaborer des politiques publiques favorables à la santé des populations,
- Créer des milieux, des conditions et des environnements de vie favorables à la santé,
- Favoriser l'implication collective en vue d'une participation effective de la population aux décisions qui la concerne,
- Favoriser le développement des aptitudes individuelles tout au long de la vie,
- Réorienter les services de santé dans le sens d'une meilleure prise en compte des besoins des populations qu'ils servent.

-> La **prévention** consiste à anticiper des phénomènes risquant d'entraîner ou d'aggraver des problèmes de santé. Elle peut se définir comme l'ensemble des actions mises en place pour éviter ou réduire le nombre et la gravité des maladies ou des accidents. Elle concerne des populations exposées à des risques.

-> L'**éducation pour la santé** est « un processus d'accompagnement des personnes et des groupes dans le développement de leurs capacités de bien-être et d'adaptation, valorisant leur autonomie comme leur responsabilité face aux risques. Elle a le souci d'être accessible à chacun et de réduire les inégalités sociales de santé ; elle interpelle tous ceux qui, par leurs professions ou leur mandat, exercent une influence sur la santé de la population, au travers des décisions qu'ils prennent ou des conduites qu'ils adoptent » (Plan National d'Education pour la santé, 2001).

Ce guide est centré sur la mise en œuvre des principes d'une démarche de promotion de la santé de jeunes dans leurs milieux de vie.



6



7





Ce qui me motive, c'est être bien dans ma peau, dans mes baskets, dans ma tête, et avoir mes proches autour de moi

Vivre une expérience

S'ouvrir

On aimerait que chacun puisse dire ses idées

Ce qu'on veut, c'est éviter les discours et les clichés que les adultes tiennent à notre sujet

Nous les enseignants, on se rend compte que nous sommes assez peu à l'écoute de la parole des jeunes

2. Qu'attendent les jeunes des actions de promotion de la santé ?³

- Une majorité de jeunes déclare que la santé les intéresse,
- Ils ont une vision plutôt positive de leur santé, mais davantage les garçons que les filles,
- Ils ont des connaissances sur la plupart des sujets de santé qui sont à renforcer ou à ajuster selon les thématiques abordées (par exemple, la contraception),
- Leurs représentations de la santé évoluent en fonction de la construction de leur identité,
- Les jeunes construisent en partie leur identité par l'expérimentation de leurs limites,
- Les jeunes les plus impliqués dans les programmes éducatifs sont ceux qui sont les plus éduqués et qui vivent dans un contexte socio-économique favorable.

Interrogés sur la qualité des actions de promotion de la santé mises en place par la communauté éducative, les jeunes précisent ce qu'ils attendent des adultes :

- Qu'ils prennent conscience que la santé intéresse les jeunes,
- Qu'ils les questionnent sur leurs attentes,
- Qu'ils les écoutent et respectent leur parole et leurs opinions,
- Qu'ils les valorisent tels qu'ils sont, dans leur adolescence en construction,
- Qu'ils leur proposent des espaces pour débattre de sujets de santé avec leurs pairs,
- Qu'ils leur épargnent les discours moralisateurs, rébarbatifs, « scolaires »,
- Qu'ils les accompagnent dans l'élaboration de projets « santé » au sein de leur établissement,
- Qu'ils fassent appel à des ressources extérieures qui travailleront de pair avec l'équipe éducative.
(structures de promotion de la santé, partenaires internes ou externes à vocation artistique ou créative...)



³ Résultats de l'enquête HBSC (Health Behaviour in School-aged Children) menée auprès de jeunes de 11 à 15 ans dans 41 pays, tous les 4 ans depuis 1994

3. Quel est l'intérêt de favoriser la participation des jeunes aux actions ?

Une démarche participative permet de renforcer le pouvoir des jeunes, de mieux les comprendre, de prendre en considération leurs attentes, leurs modalités d'expression et donc de les considérer comme des **acteurs sociaux à part entière**.

Les taux de participation et d'intégration sociale dépendent largement de la **capacité des jeunes à se considérer comme acteurs de leur destinée⁴, et donc de leur niveau de prise de pouvoir sur leur vie.**

La participation des jeunes aux actions éducatives a des effets largement démontrés⁵:

- Accroissement de la confiance en soi et de l'estime de soi
- Possibilité d'explorer les droits et les devoirs de chacun
- Développement de liens amicaux et diminution de l'isolement
- Participation à des réseaux sociaux et communautaires
- Développement de la capacité du groupe à s'organiser
- Meilleure compréhension par les jeunes des enjeux sociaux et politiques
- Meilleure efficacité de la consultation des jeunes
- Développement du sentiment d'appartenance et d'engagement dans l'action
- Création de nouvelles habitudes de vie dans les milieux de vie
- Développement d'une vision à long terme chez les jeunes

La promotion de la santé des jeunes permet de développer des compétences psychosociales:

- Savoir résoudre les problèmes – savoir prendre des décisions
- Avoir une pensée créative – avoir une pensée critique
- Savoir communiquer efficacement – être habile dans les relations interpersonnelles
- Avoir conscience de soi – avoir de l'empathie pour les autres
- Savoir gérer son stress – savoir gérer ses émotions

Pour que les jeunes s'impliquent dans les projets de santé et que la démarche de promotion de leur santé soit opérante, il est nécessaire de leur permettre de vivre une expérience intérieure, donc engagée personnellement.

⁴ EVANS K., "Taking Control of their Lives? Agency in Young Adult Transitions in England and The New Germany", Journal of Youth Studies, vol5, n°3, 2002, pp. 245-269.

⁵ D'après F. Matarasso, The health and social impact of participation in the arts, in T. Heller, R. Muston, M. Siddell & C. Lloyd (eds), Working for Health, London : Sage Publications, 2001 – Cité dans Green J. & Tones K. Health Promotion – Planning and strategies, 2nd edition. Los Angeles : Sage Publications ; 2010.



La santé finalement, c'est nous,
c'est notre remise en question

Apprendre les uns
des autres

On voudrait pouvoir exprimer
notre ressenti et nos émotions

Prendre
sa place

Pour renforcer la participation, nous souhaitons
animer nous-mêmes des forums de discussions sur
des sujets qui nous concernent

C'est à nous adultes de leur donner les moyens et les conditions
d'accéder à une parole authentique et profonde

4. Comment intervenir ?

a. Clarifier sa posture d'adulte éducateur

(Cette partie s'inspire des travaux conduits par Marie-Odile Nouvelot⁶)

- **Créer les conditions de la participation des jeunes :**
 - Les convaincre que leur action aura des effets
 - Favoriser la transmission de la mémoire des actions passées
 - Les familiariser avec l'organisation de l'établissement
 - Accepter une relation plus symétrique entre adultes et jeunes
 - Leur reconnaître le statut de représentant
 - Permettre à tous les acteurs concernés de donner leur avis sur les évolutions de la participation des jeunes
- **Etre facilitateur⁷ :**
 - Créer des situations de participation et d'expression (espaces de débats)
 - Favoriser la prise de parole, le dialogue, l'écoute, le positionnement personnel

b. Elaborer le projet par étapes

- **Créer les conditions institutionnelles de réalisation du projet :**
 - Mobiliser l'équipe de direction

L'appui de la direction est essentiel pour la réalisation du projet : elle légitime, valide, ajuste, et donne les moyens de réalisation du projet.

- Inscrire son action dans le projet éducatif de l'organisme

Cela permet d'inscrire le projet dans la durée, notamment en cas de changement de direction. Cette disposition permet à différentes catégories de personnels de travailler ensemble autour de l'objectif commun de la santé des jeunes.

Exemple : le projet santé peut s'inscrire dans un projet d'établissement centré sur le développement durable, ou sur des activités artistiques.

- Constituer un groupe de pilotage

Son rôle est d'inscrire le projet dans les objectifs du projet éducatif et d'associer activement les partenaires concernés : parents des jeunes, membres du personnel, représentants des jeunes, partenaires institutionnels et associatifs.
Exemple de composition du groupe de pilotage : le responsable de la structure, la personne référente du projet, une infirmière, un enseignant, un animateur jeunesse ou de loisirs, un personnel administratif et/ou d'entretien, un représentant des parents des jeunes, un jeune délégué...

- **Créer les conditions techniques de réalisation du projet :**

- Constituer une équipe projet

Le référent constitue une équipe chargée de la réalisation du projet, associant 3 à 6 personnes volontaires.
Le responsable de la structure s'assure de la disponibilité des membres de l'équipe projet pour le mener à bien.

Exemple de composition de l'équipe projet : CPE, enseignant biologie-écologie, enseignant d'éducation socioculturelle, personnel technique, moniteur d'atelier, animateur jeunesse ou de loisirs

- Nommer un référent du projet

Le référent a la tâche de mettre en œuvre le projet dans la structure : il est reconnu par la direction et les membres du groupe de pilotage ; il est l'interlocuteur privilégié en interne et en externe.
Il bénéficie d'une disponibilité suffisante et a un intérêt manifeste pour le projet.

Exemple : une infirmière de santé scolaire, un responsable éducatif, un enseignant, un animateur auprès des jeunes...

- Ecrire et formaliser le projet

Ecrire le déroulement du projet permet de visualiser sa structuration : les objectifs généraux et opérationnels, les actions prévues et les moyens nécessaires, le calendrier et les lieux de réalisation, les partenaires associés, les modalités d'évaluation et les modes de communication.

⁶ Droyer N. et Nouvelot M.O., Petit précis méthodologique de la gouvernance démocratique et réflexive à l'usage des équipes d'EPL - Améliorer les pratiques de gouvernance interne des actions de l'EPL, SNA 2009/2011, Dijon avril 2013
<http://www.epic.educagri.fr/bibliotheque/publications/methodologie/petit-precis-methodologique.html>

⁷ Des outils interactifs et ludiques de dialogue et d'animation sont disponibles sur les sites web des partenaires ressources





Je trouve que la santé est un sujet qui intéresse beaucoup les jeunes

Partager

Etre en bonne santé pour pouvoir partager le plus de choses avec les autres

S'impliquer

On demande aux adultes de nous faire confiance, de savoir nous écouter, et de nous laisser une libre expression

En travaillant une activité artistique et en parlant de santé, on leur donne une aisance à parler dans le registre de l'intime ; on atteint des couches de l'intime qu'on n'atteint jamais dans le cadre d'autres ateliers

- Agir avec des tiers extérieurs⁸

Des partenaires extérieurs peuvent aider les jeunes et l'équipe éducative à structurer, écrire, réaliser et évaluer le projet.

Par exemple, des associations de promotion de la santé peuvent aider à construire et utiliser des outils de diagnostic, de suivi du projet, d'évaluation, d'animation, d'éducation.

Des structures intervenant dans le champ artistique peuvent contribuer à aborder le thème de la santé avec des supports innovants permettant de faciliter la parole (musique, danse, sculpture, peinture,...).

Ces partenaires extérieurs n'ont pas vocation à se substituer à l'équipe – projet, qui doit garder la maîtrise de son action.

- Associer et engager les jeunes dès le démarrage du projet

Des jeunes (entre 6 et 10) sont mobilisés dès le démarrage du projet par le référent et par les membres de l'équipe projet, sur la base du volontariat et de la motivation.

La direction veille à leur garantir une disponibilité nécessaire au bon déroulement du projet. Dans le cadre de l'enseignement, la question du rattrapage des cours et de la présence aux contrôles doit être clairement résolue dès le début du projet.

La direction veille à prendre en considération les absences des jeunes (stages par exemple) dès le démarrage du projet.

Les adultes accompagnants veillent à accepter les propositions des jeunes sans jugement, notamment dans la gouvernance des projets, en adoptant une posture éducative bienveillante, valorisante, mobilisatrice et disponible.

- Réaliser le projet :

- Partager une culture commune de promotion de la santé entre adultes et jeunes

Exemple : réaliser avec un partenaire extérieur une formation courte de l'équipe projet et du groupe de jeunes pour :

- Echanger sur les représentations de la santé et de la promotion de la santé des jeunes
- Partager un langage commun
- Ecrire le déroulé du projet et ses étapes
- Clarifier les intentions éducatives, les rôles, fonctions et missions de chacun
- Etablir les modalités de prise de décision, d'écriture et diffusion des comptes-rendus
- Formaliser les modalités de participation et de coopération avec les partenaires internes et externes

Cette formation peut être réalisée par un opérateur externe spécialisé en promotion de la santé (voir la liste au chapitre "Les partenaires pour vous accompagner").

- Planifier le projet et les moyens nécessaires à sa réalisation

Le référent élabore un calendrier prévisionnel qui décrit dans le temps les principales étapes de la réalisation du projet, ainsi que leur organisation. Les moyens humains, matériels et financiers nécessaires sont décrits et mis en œuvre : temps de travail pour la coordination, l'organisation, l'animation, l'évaluation et la communication du projet ; matériel administratif et technique ; coût des intervenants ; coûts des déplacements ; recherche des financements.

- Réaliser un diagnostic partagé

Pour définir les actions qui seront mises en place dans le projet, une enquête est réalisée par les jeunes auprès des autres jeunes et auprès des adultes du lieu de vie.

Les adultes de l'équipe éducative aident les jeunes à construire les modalités de l'enquête et à traiter les résultats.

Exemples : questionnaire élaboré par les jeunes avec l'aide d'un enseignant de biologie-écologie, animateur jeunesse ou de loisirs, et traité avec un enseignant d'informatique ; réalisation d'un micro-trottoir élaboré avec un enseignant en éducation socioculturelle.



⁸ FERRON C., LEMONNIER V., Promouvoir la santé en milieu scolaire: les compétences des associations spécialisées, La Santé de l'Homme, n°407, mai-juin 2010



Ce qui me motive, c'est être bien dans ma peau, dans mes baskets, dans ma tête, et avoir mes proches autour de moi

Vivre une expérience

S'ouvrir

On aimerait que chacun puisse dire ses idées

Ce qu'on veut, c'est éviter les discours et les clichés que les adultes tiennent à notre sujet

Nous les enseignants, on se rend compte que nous sommes assez peu à l'écoute de la parole des jeunes

- Définir des priorités et un plan d'action

L'analyse des résultats du diagnostic permet de mettre en avant des priorités et des actions à déployer : ce travail est réalisé conjointement par l'équipe projet et les jeunes.

Un calendrier de mise en œuvre est précisé, et les moyens nécessaires pour leur réalisation seront décrits.

Le programme d'action sera écrit, présenté et validé par le groupe de pilotage et la direction.

- Mettre en place des actions concertées

Une fois les actions validées, il s'agit de les mettre en place de telle manière qu'elles ne perturbent pas le fonctionnement de la structure et des personnes concernées.

Exemple : les jeunes décident d'organiser une « journée santé » dans la structure, composée de plusieurs activités qu'ils animeront eux-mêmes :

- *Communication autour de cette journée dans l'établissement*
- *Création d'un mur de paroles sur la santé dans les couloirs (ex : « si ma santé était une chanson, ce serait... » ; « quand je pense à ma santé et à celle des autres, je me demande ... » ; « ce qui me rend heureux, c'est... »)*
- *Animation de débats sur des sujets choisis par les jeunes (ex : « pourquoi mon orientation me rend malade ? »)*
- *Intervention de professionnels spécialisés sur des thématiques de santé choisies par les jeunes, ou d'artistes capables d'exprimer une vision de la santé...*

- Communiquer sur la démarche et les résultats

La communication se fait dans la structure, par les jeunes et le groupe projet, à chaque étape importante : démarrage, constitution des équipes, formation, réalisation du diagnostic, définition des objectifs et réalisation du plan d'action. Il convient de préciser qui va communiquer, quand et comment.

- Evaluer

L'évaluation est notamment le moyen de s'assurer de la bonne marche du projet et d'en ajuster le contenu en conséquence. Cela peut être aussi le moyen de vérifier que les actions prévues ont été mises en œuvre.

L'évaluation peut être réalisée avec le soutien d'un opérateur spécialisé en promotion de la santé.

5. Les partenaires pour vous accompagner

Les structures présentées apportent un soutien technique à l'élaboration du projet, à la construction et à la mise à disposition d'outils de diagnostic, d'outils de suivi du projet (tableaux de bord), d'outils d'évaluation, d'outils d'animation et d'éducation, et de supports d'information, élaboration de budgets et recherche de financements.

Aide méthodologique, outils d'animation et outils pédagogiques :

RESEDA : Réseau d'Education pour la Santé, l'Ecoute et le Développement de l'Adolescent dans l'enseignement agricole – Site : www.supagro.fr/web/florac/pages/?id=19&page=1342

IREPS Bretagne : Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé – 4A rue du Bignon – 35000 RENNES – Site : www.irepsbretagne.fr – tél : 02 99 67 10 51

Mutualité Française Bretagne : 20 square Louis et Maurice de Broglie – CS 74348 – 35043 RENNES cedex – Site : www.bretagne.mutualite.fr – tél : 02 99 67 88 15

AIDES : Site : www.aides.org - tél : 02 99 30 01 30

ANPAA : Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie Site : www.anpaa.asso.fr – tél : 02 99 65 48 11

CRIJ Bretagne : Centre Régional Information Jeunesse – Site : www.crij-bretagne.com – tél : 02 99 31 47 48

Ligue contre le cancer : Site : www.ligue-cancer.net – tél : 02 99 63 67 67

Aide à la mise en réseau territorial

Animatrices territoriales de santé : Auray ; Centre Bretagne ; Centre Ouest Bretagne ; Dinan ; Guingamp ; Ploërmel ; Redon-Bretagne Sud ; Rennes ; Saint-Malo ; Trégor-Goëlo ; Vitré-Porte de Bretagne

Les coordonnées des Animations territoriales de santé et des Points Accueil Ecoute Jeunes sont disponibles sur : http://www.bretagne.fr/internet/jcms/c_12817/promouvoir-la-sante-publique



14



15



La santé finalement, c'est nous,
c'est notre remise en question

Apprendre les uns
des autres

On voudrait pouvoir exprimer
notre ressenti et nos émotions

Prendre
sa place

Pour renforcer la participation, nous souhaitons
animer nous-mêmes des forums de discussions sur
des sujets qui nous concernent

C'est à nous adultes de leur donner les moyens et les conditions
d'accéder à une parole authentique et profonde

Informations institutionnelles et aides financières :

Conseil Régional de Bretagne

- Soutien aux actions de promotion de la santé des jeunes – Site :
www.bretagne.fr/internet/jcms/c_12817/promouvoir-la-sante-publique

- Dispositif Karta (soutien financier aux projets pédagogiques en lycée) –
Site: www.bretagne.fr/internet/jcms/l_21858/karta-bretagne

Le Conseil Régional de Bretagne propose à l'ensemble des lycées bretons, publics et privés sous contrat, un dispositif d'accompagnement des projets éducatifs mis en oeuvre, intitulé Karta Bretagne.

Ces projets s'inscrivent dans le cadre de la stratégie d'établissement et peuvent, parmi 5 thématiques prioritaires, concerner les axes suivants :

- santé et qualité de vie
- égalité fille-garçon et lutte contre toutes les discriminations.

Ces actions sont proposées annuellement par le chef d'établissement via une plate-forme extranet.

Agence Régionale de Santé de Bretagne – appel à projets Prévention et Promotion de la santé – Site : www.ars.bretagne.sante.fr/Appel-a-projets-Prevention-et.164597.0.html

6. Quelques ressources utiles

-> Enquêtes et études sur la santé des jeunes :

- Observatoire Régional de la Santé de Bretagne (ORSB) :
www.orsbretagne.fr
- Institut National de Prévention et de Promotion de la Santé (INPES) – (baromètres santé) : www.inpes.sante.fr
- Mission Interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA) : www.drogues.gouv.fr
- Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies (OFDT) : www.ofdt.fr
- Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM) : www.inserm.fr/index/php/thematiques/sante-publique/expertises-collectives
- Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP) : www.ehesp.fr

-> Guides méthodologiques et référentiels de bonnes pratiques en promotion de la santé des jeunes :

- Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé (INPES): www.inpes.sante.fr :
- Agence Régionale de Santé (ARS Bretagne) : www.ars.bretagne.sante.fr/Projet-Regional-De-Sante-PRS.125014.0.html
- Pôle Régional de Compétences en Education et Promotion de la santé de Bretagne (il rassemble l'IREPS Bretagne, l'ANPAA, la Mutualité Française Bretagne, AIDES Bretagne, la Ligue contre le Cancer, l'Observatoire Régional de la Santé) : www.eps-polebretagne.fr/
- Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé (IREPS Bretagne) : www.irespbretagne.fr





*Je trouve que la santé est un sujet
qui intéresse beaucoup les jeunes*

Partager

*Etre en bonne santé pour pouvoir partager
le plus de choses avec les autres*

S'impliquer

*On demande aux adultes de nous faire confiance, de savoir nous
écouter, et de nous laisser une libre expression*

*En travaillant une activité artistique et en parlant de santé, on leur
donne une aisance à parler dans le registre de l'intime ; on atteint des
couches de l'intime qu'on n'atteint jamais dans le cadre d'autres ateliers*

Remerciements

Nous remercions très chaleureusement toutes les personnes, jeunes et adultes, qui ont participé à la démarche d'élaboration de ce document.

-> Les jeunes du Lycée agricole de Caulnes : Pauline, Adrien, Gwladys, Célie, Kevin, Océane, Sophie, Bérengère,

Et les membres de l'équipe éducative : Annie Chérot, Emilie Desnos, Erwan Bariou, David Bismuth, Frédéric Morcet, Edith Troquet, Pascal Lenormand

-> Les jeunes de l'antenne agricole du Lycée professionnel Jean Moulin de Saint-Brieuc : Noémie, Eugénie, Lisa, Nolwène, Eloise, Emilie, Mélanie, Clémence,

Et les membres de l'équipe éducative : Christelle Conan, Hélène Mas-Briend, Pascal Dourmap

-> Les partenaires techniques du projet « Métamorphoses » au Lycée agricole de Caulnes : Amans Gaussel et Rachelle Drollet de l'association DYNAMO, Sabine Davion et Gael Morin de association AACIA (Atelier des Arts et de la Culture d'Ici et d'Ailleurs), et Mathilde At et Anne Lelandais, étudiantes de l'ESRA (Ecole Supérieure de Réalisation Audiovisuelle de Rennes)

-> L'infirmière du Lycée du Mené à Merdrignac, Josiane Cronier

-> Les partenaires opérationnels de l'éducation et la promotion de la santé : Claire Pailharey, animatrice du réseau RESEDA (Réseau d'Education pour la Santé, l'Ecoute et Développement de l'Adolescent), Yann Menot de la Mutualité Française Bretagne

-> Les partenaires techniques du Réseau Rural Régional Breton et de l'association ARIC : Xavier Doussinault et Jérôme Guesdon

-> Les partenaires institutionnels qui nous ont soutenus dans cette démarche : le Conseil Régional de Bretagne et la Direction Régionale de l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt (DRAAF).

Le pilotage du projet a été confié à l'IREPS Bretagne (Hervé Strilka, en collaboration avec Pascale Marchetti).

Conception graphique : IREPS Bretagne (Magdalena Sourimant et Violaine Miceli)

Le présent guide est disponible sur le site
du Réseau Rural Régional Bretagne :
<http://www.reseaurural.fr/region/bretagne>



Etablissements d'enseignements associés au projet :



Partenaires techniques du projet :



Partenaires institutionnels :



août 2014